PROVINCE DE QUÉBEC **VILLE DE DISRAELI**

Disraeli

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 703

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 17 janvier 2023, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 703 modifiant le règlement relatif au traitement des élus afin d'ajuster le salaire des élus et les allocations annuelles.

Le projet de règlement prévoit que la rémunération des élus sera indexée à la hausse afin de suivre l'inflation actuelle et s'arrimer avec les municipalités semblables en population et en infrastructures :

	Antérieurement	Avec le règlement numéro 703
Rémunération annuelle - maire	16 160 $	24 000 $
Rémunération annuelle - conseillers	5 387 $	8 000 $
Allocation des dépenses - maire	8 080 $	12 000 $
Allocation des dépenses - conseillers	2 694 $	4 000 $

À la suite de l'adoption du règlement 703, l'indexation des salaires et allocations seront payables rétroactivement à partir du 1er janvier 2023.

Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente (30) jours, le maire suppléant aura droit à compter de ce moment, et jusqu'à ce que cesse le remplacement, à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

Le règlement sera adopté lors de la séance du conseil municipal du 7 mars 2023 à compter de 19 heures à l'Hôtel de ville de Disraeli situé au 550, avenue Jacques-Cartier.

Lors de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement 703 et répondra aux questions s'y rattachant. Les personnes intéressées peuvent aussi soumettre leurs commentaires par écrit d'ici le 2 mars 16 h 00 à l'adresse suivante : Hôtel de ville, 550 avenue Jacques Cartier, Disraeli, Québec, G0N 1E0 ainsi que par courriel à : dir-gen@villededisraeli.com

Le projet de règlement peut être consultés à l'hôtel de ville de Disraeli situé au 550, avenue Jacques Cartier à Disraeli durant les heures normales de bureau ainsi que sur le site Internet de ville au www.villededisraeli.ca

DONNÉ À DISRAELI, CE 19ième jour de janvier 2023

Kim Côté
Directrice générale, greffière-trésorière